

LES SERVICES EN LIGNE DE L'AGENCE NATIONALE DE LA CONSERVATION FONCIERE ET LES ENJEUX DE LA SECURISATION DES PROPRIETES FONCIERES AU MAROC

Kamal SIRAJ

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines – UM5-Rabat, Maroc

kamal.sirraj@gmail.com

Résumé : Actuellement, et depuis une décennie, l'Agence Nationale de la Conservation Foncière (ANCFCC), connaît une transformation digitale importante au niveau de ses moyens de communication. Pourtant, les problèmes fonciers se sont aggravés. Grâce à une recherche empirique qualitative, basée sur des entretiens semi-directifs, menés dans quelques villes au Maroc, avec des principaux acteurs dans le domaine foncier, le présent article vise à chercher en terme de la communication des informations, les éléments qui gênent ce projet de dématérialisation, et impactent la sécurisation des données des propriétaires fonciers. L'analyse des entretiens, révèle l'existence de quelques failles au niveau des échanges numériques des informations, comme la faible interactivité « communicationnelle » entre l'ANCFCC et les notaires et les clients (non-professionnels) en termes des services en ligne.

Mots-clés : Services en ligne - Communication - Sécurisation foncière - Information - Discours.

Abstract : For a decade, ANCFCC (L'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie) has known a digital transition project, particularly at the level of its communication means. Due to empirical qualitative research, which is based on various semi-directed interviews with different interlocutors and concerned across Morocco. This present article aims to point out the problems and issues that slow down the full implementation of digitalization, particularly in terms of communication. Also, it touches upon digitalization and its social impact on the security of the owner's data. Findings revile flaws in terms of digital information exchange, like a low interactivity between notaries, individual customers, and ANCFCC.

Keywords : Online services - Communication - Land property security - Information - Discourse.

Introduction

À l'instar des autres institutions marocaines, l'ANCFCC¹, en tant qu'acteur central dans le domaine foncier, connaît une dématérialisation de ses services, qui s'est accentuée en 2017, afin de s'inscrire parmi les administrations électroniques. De nombreux projets de numérisation ont été entrepris par le Maroc depuis plus de dix années, en faveur de ses institutions. Pourtant, la politique de numérisation, entreprise par l'agence nationale de conservation, n'a pas permis à notre pays de résoudre les problèmes fonciers, qu'il connaît depuis des années, et qui se sont même aggravés récemment. L'impact socio-économique de ces problèmes fonciers, se manifeste par une menace qui touche autant les intérêts des citoyens marocains, que ceux des propriétaires étrangers. Cette situation a suscité dernièrement (entre 2016 et 2020), une grande polémique, qui a occupé une grande partie, des sujets abordés aussi bien par la presse marocaine, qu'au niveau des réseaux sociaux² de notre pays. La spoliation représente la thématique la plus marquante pour cette situation. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises³, le Roi Mohammed VI était obligé d'intervenir, en appelant le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour affronter ce fléau. Dans ce sens, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE)⁴ a appelé les chercheurs académiques, à contribuer eux aussi par leurs recherches, à la réussite d'un projet national visant la résolution de tous les problèmes fonciers. La falsification des informations foncières, constitue le principal recours des fraudeurs pour réussir leurs arnaques. Une mauvaise protection de ces informations foncières échangées, peut être donc à l'origine de graves litiges entre les citoyens. C'est ainsi que cette recherche, s'intéresse à l'échange des informations, et notamment celles des données numériques. Le présent article vise à contribuer via une étude faite sur le terrain, et qui lie la discipline de communication, au domaine foncier connu par sa complexité. Force est de constater, qu'en dépit de l'engagement de l'ANCFCC dans la transformation digitale, au niveau de ces moyens de communication, des problèmes liés à la

¹ Agence Nationale de Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie

² Vu leur influence actuelle sur la paix sociale

³ 2015, 2016 et 2017

⁴ Le Conseil constate une faible efficacité des systèmes de sécurisation foncière.

sécurisation foncière se maintiennent ou même s'aggravent. Nous avons ainsi, formulé la problématique suivante : la sécurisation des données foncières repose-t-elle sur l'usage des moyens de communication numérique ?

Nous avons proposé comme première hypothèse que, l'usage des moyens de communication dématérialisés (par comparaison avec les moyens classiques), impacte négativement, la protection des données associées aux propriétés foncières. Et comme deuxième hypothèse que, l'échec de la transformation digitale résulte d'une faille dans la communication au sein de l'ensemble des intervenants. L'objectif de cet enquête qualitative, est d'essayer à travers des entretiens semi-directifs auprès des usagers des services numériques de l'ANCFCC, à savoir des particuliers (propriétaires de foncier) ou des professionnels (notaires et IGT), de dévoiler leurs appréciations sur l'impact de la dématérialisation des moyens de communication sur la sécurisation des données foncières. Le but est d'identifier aussi les types d'interactions qui existent entre les principaux intervenants dans la communication des données foncières numériques. Pour mener notre recherche, nous nous sommes appuyés sur deux théories : la théorie de la responsabilité sociale de l'information, et la théorie systémique. Le choix de la première théorie, a pour raison essentielle, l'importance que représente la sécurisation des données des propriétaires, dans la stabilité sociale. Ce qui demande à la fois, une meilleure protection des informations foncières, et une démocratisation de l'accès aux données institutionnelles, par l'outil Internet (Louay, 2011). Quant au choix de la deuxième théorie, c'est en raison de la complexité du domaine foncier qui fait l'objet de notre étude. En effet, par opposition à l'approche linéaire qui est trop simpliste, et qui peut réduire la compréhension des phénomènes compliqués, la théorie systémique, prend en considération, les relations entre les différents éléments constituant le système inspecté. La théorie systémique des communications est une approche qui permet de mieux comprendre les situations communicationnelles à l'intérieur d'un système, d'identifier ses causalités circulaires, et ses boucles d'interaction, et repérer ses anomalies (Mucchielli, 1999). Ainsi, notre recherche doit se focaliser sur les caractéristiques des échanges d'informations, entre les différents intervenants dans le domaine foncier, pour mieux favoriser la compréhension de notre

phénomène étudié. Dans cet article, nous donnerons en premier lieu, une présentation sur la méthodologie suivie pour récolter et analyser les appréciations des enquêtés. Ces derniers qui sont formés des clients particuliers, et des professionnels ; des notaires et des Ingénieurs Géomètres Topographes (IGT). En second lieu, nous présenterons les différents résultats des entretiens, avec leurs discussions et avec des extraits de discours associés les plus redondants, ainsi qu'un témoignage analysé d'un responsable de communication sur l'apport des services numériques. Et enfin, la conclusion.

1. Méthodologie de la recherche

1.1. Moyens utilisés

Pour le dépouillement des données, nous avons utilisé des instruments comme : des guides d'entretien, des bloc-notes, un Smartphone et un PC portable. Pour l'analyse des données nous nous sommes basées sur la méthode d'analyse de discours.

1.2. La population d'étude et justification du choix : lieux et activités

Une pré-enquête a été d'abord faite, auprès de quelques propriétaires fonciers, dans le but de tester notre premier guide d'entretien. Nous avons ensuite identifié par catégories les participants prévus pour les entretiens. Les participants qui ont été interrogés sont :

- Des clients particuliers travaillant à l'ANCFCC au Département de reprographie situé à la ville de Témara : ce choix avait pour raison, que ces personnes en tant que fonctionnaires de l'ANCFCC, devraient avoir une idée sur la communication des services en ligne fournis par l'agence. Elles ont aussi l'avantage d'être plus disponibles, et auraient une possibilité (vu leurs situations financières), d'avoir passé au moins une transaction foncière⁵. Sur vingt individus contactés, quinze individus qui ont été réellement interrogés.

⁵ Par notre exploration en amont.

- Quinze notaires, et sept IGT (Ingénieurs Géomètres Topographes) choisis en raison de leur forte communication avec l'ANCFCC, et leur motivation ou disponibilité pour participer aux entretiens. En plus, les notaires et les IGT sont organisés respectivement sous l'Ordre des notaires et l'Ordre National des IGT au Maroc. Leurs avis représentent donc en quelque-sorte, ceux de leurs collègues qui n'ont pas pu participer à notre recherche. En outre, les villes auxquelles appartiennent ces professionnels, ont été choisies parmi celles qui connaissent récemment d'importantes transactions et projets fonciers. Il s'agit des villes de Rabat, Salé, Témara, M'diq, Tétouan, Imouzzar Kandar, Meknès et Taza. Sur trente-cinq professionnels contactés, vingt et un qui ont été réellement interrogés.
- Un cadre de l'ANCFCC, désigné pour renseigner les usagers sur les services en ligne. Nous l'avons choisi en raison de sa maîtrise de ce service, et de ses contacts avec les usagers, notamment les notaires et les IGT.

En raison de confidentialité, nous avons remplacé les noms de nos interrogés par des numéros dans les tableaux affichant les résultats, et aux débuts des extraits de leurs discours cités.

1.3. L'analyse des données collectées

Le type d'analyse utilisé pour nos entretiens, est l'analyse de discours. Nous avons en premier lieu retranscrit à chaud les textes issus des entretiens, ensuite nous les avons relus avec réflexion pour identifier et classer (manuellement) les phrases ayant un lien direct avec notre problématique. Après, on a fait ressortir les sens des textes en tenant compte de notre objectif de recherche et des contextes des énonciations. Les textes analysés correspondent aux appréciations des interrogés sur l'impact de la communication numérique utilisée lors de leurs opérations foncières, sur la protection des données foncières échangées. Les interviewés ont donné leurs appréciations par comparaison des deux modes de communication utilisées (le classique et le numérique). Nous avons noté aussi lors de chaque entretien, des remarques à propos de la communication non-verbale des interrogés.

Pour simplifier la présentation des tableaux, les appréciations relevées via l'analyse de discours, y sont affichées en adoptant la codification suivante : une appréciation positive, sur l'apport des moyens de communication numériques est codée par le signe « + ». Une appréciation négative sur les moyens de communication numériques est codée par le signe « - ». Une appréciation identique pour les deux types de communication, est représentée par le signe « 0 ».

À partir des textes des entretiens, et pour vérifier notre deuxième hypothèse, l'analyse de discours consiste à identifier les différents types d'interactions qui peuvent exister entre les principaux intervenants, lors de leur communication numérique avec l'ANCFCC.

2. Discussion des résultats : des clients particuliers passifs, et des notaires moins satisfaits que des IGT

2.1. Clients particuliers

Les entretiens réalisés avec des clients particuliers (individus non-professionnels), et propriétaires de biens fonciers, ont donné les résultats présentés dans le tableau 1. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette catégorie de population interrogée, nous l'avons choisie intentionnellement parmi les fonctionnaires au sein de l'agence de conservation. Ce sont aussi, des individus majoritairement jeunes, avec une tranche d'âge qui varie entre 24 et 54 ans, et des niveaux scolaires situés entre le Bac+2 et le Bac+6. Ils appartiennent aussi à la génération connectée. Cependant, leur usage de la communication en ligne de l'agence est presque absent. C'est un résultat qui était inattendu pour nous. La totalité de ces interrogés travaillent au sein de l'ANCFCC, et ont répondu lors des entretiens, qu'ils sont au courant des services en ligne de cette agence, à travers différents canaux, dont la radio et la télévision. Mais ils avouent qu'ils ne se connectent pas au site web de l'ANCFCC. Ce qui explique leur préférence des réseaux sociaux (tableau 1).

Pour les administrations électroniques marocaines, seulement 12 % d'internautes qui ont utilisé l'Internet pour acquérir des informations auprès d'elles (agence nationale de réglementation des télécommunications, 2017).

À propos de l’attitude passive de nos enquêtés vis-à-vis des services de l’ANCFCC, la majorité de leurs discours montrent qu’ils préfèrent plutôt confier leurs transactions foncières aux notaires, en tant qu’experts dans le domaine. L’absence d’interactivité chez ces personnes interrogées, nous a amenés à chercher une éventuelle interactivité auprès des internautes.

Tableau 1 : l’usage du site web officiel de l’ANCFCC par les non-professionnels

Particuliers Interviewés	Avoir utilisé le site		Autres types de connexions utilisées	
	Web de l’agence ?	WhatsApp	Web	Facebook
Particulier 1	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 2	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 3	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 4	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 5	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 6	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 7	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 8	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 9	Oui	Oui	Oui	Oui
Particulier 10	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 11	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 12	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 13	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 14	Non	Oui	Oui	Oui
Particulier 15	Non	Oui	Oui	Oui
Qualification du niveau d’usage de chaque type de communication	Faible	Fort	Fort	Fort

Source : nos entretiens avec des particuliers

Sur le site officiel de l’ANCFCC, la lecture des commentaires des internautes, sur les services liés à la communication en ligne, a donné les résultats présentés sur le tableau 2. Sur le site officiel de l’ANCFCC, il n’y a que quatre internautes qui ont donné leurs

commentaires sur le site (tableau 2). Leurs discours ne permettent pas de confirmer ou infirmer notre première hypothèse. Cependant, nous avons exploité ce résultat au profit de notre deuxième hypothèse. En effet, ce résultat nous a conduits à penser, que les non-professionnels, restent de point de vue communication numérique, sans interactions avec L'ANCFCC. Par contre, leurs avis sont relativement plus prononcés vis-à-vis de la communication classique⁶ de cette agence.

Tableau 2 : l'interaction des internautes vis-à-vis de la communication en ligne

Internautes ayant des avis ↓	Appréciations →	
	Appréciations positives	Appréciations négatives
Internaute 1	« [...] réception des alertes par SMS tous les 20 min »	« [...] quantité des informations insuffisantes »
Internaute 2	--	Insatisfaction vis-à-vis les informations foncières fournies
Internaute 3	« [...] vrai engagement dans la politique de digitalisation. 4 services accessible et sécurisé pour tous les usagers »	--
Internaute 4	--	« [...] retard d'envoi de ma copie électronique »

Source : notre collecte des discours présents sur le site officiel de l'ANCFCC

11,1 % seulement des internautes marocains qui interagissent avec les administrations électroniques (agence nationale de réglementation des télécommunications, 2017).

2.2. Appréciations des notaires

Les notaires en tant que professionnels ayant assez de connaissances juridiques, communiquent souvent avec les services de la conservation foncière, en assurant un rôle de médiation entre les particuliers et l'ANCFCC.

Afin de comparer les apports des deux types de communication (classique et numérique), nous avons réalisé des entretiens semi-directifs avec des notaires. Les

⁶ Sur le site, nous avons relevé plus de commentaires (sept) sur la communication classique de l'ANCFCC.

résultats sont représentés sur le tableau 3. Dans les six villes où les interviews ont été réalisées, l'analyse de discours montre que dans l'ensemble, les notaires ont une image plutôt négative sur l'impact direct de la dématérialisation des moyens de communication sur la protection des données relatives aux propriétés foncières. Ce résultat valide notre hypothèse de départ selon laquelle « l'usage des moyens de communication dématérialisés, impacte négativement la sécurisation des données liées aux propriétés foncières ».

Tableau 3 : appréciations des notaires relatives à la protection et la sécurisation des données foncières, à travers la communication en ligne

Notaires Interviewés→	Notaire 1	Notaire 2	Notaire 3	Notaire 4	Notaire 5	Notaire 6	Notaire 7	Notaire 8	Notaire 9	Notaire 10	Notaire 11	Notaire 12	Notaire 13	Notaire 14	Notaire 15
Lieux des bureaux des notaires	Témara	Témara	Témara	Témara	Rabat	Rabat	Rabat	Rabat	Méknès	M'diq	M'diq	Tetouan	Imouzzer Kandar	Taza	Taza
Appréciation envers la protection et la sécurisation des données foncières	-	-	-	0	-	0	0	0	0	+	+	0	0	-	+

Source : notre analyse de discours pour les entretiens faits avec les notaires

(+) : appréciation bonne ; (-) : appréciation mauvaise ; (0) : appréciations identiques pour les deux types de communication (numérique et classique).

Cette hypothèse est vérifiée aussi par les observations notées lors des entretiens, de la communication non-verbale, de la majorité des notaires. À titre d'exemple, l'insatisfaction et la frustration des interviewés s'est manifesté globalement lors des entretiens, par le ton de leurs voix plus ou moins forts et rebelles, et les expressions de leurs visages ; contact visuel perçant, froncements du front. Les expressions du visage sont à exploiter dans la communication et dans le contrôle des interactions entre les communicants (Ekman, 1982). Lors des réponses aux questions relatives à la sécurisation des données foncières, même les notaires satisfaits, ont espéré à travers leurs discours, certaines mesures pour mieux protéger les données des usagers.

C'est le cas du notaire (10) de la ville de M'diq, qui à propos du rôle de la signature, dans la protection des droits (en parlant au nom de ses collègues), elle a suggéré « qu'il faut avoir la possibilité de faire une signature des attestations via le site sans la nécessité de se déplacer à une agence foncière, surtout pour certains établissements qui l'exige ». Ou comme le notaire (11) de la ville de M'diq, qui a souhaité que « l'ANCFCC doive faire l'effort pour arriver à zéro erreurs dans le traitement des données des clients ». Une troisième suggestion à propos de la fourniture de données rassurantes pour la sécurisation, que le notaire (12) de Tétouan a donné en demandant « d'accorder assez de temps aux notaires pour savoir leurs exigences, et être aussi disponible en ligne de manière à donner des informations précises, plus claires et réelles ». Donc il semble globalement, suite à ces discours, que la dématérialisation des moyens de communication n'est pas satisfaisante pour les notaires, pour les raisons, l'absence de possibilité de signature électronique, et l'image menacée du notaire auprès des propriétaires. Ces notaires qui selon eux, tant qu'ils n'ont pas suffisamment d'accès aux données de l'ANCFCC, leurs clients n'auront pas de sentiment de sécurisation. Cette dernière est essentielle pour les clients, puisqu'elle représente un état d'esprit concrétisée par un sentiment de paix, de confiance et de protection contre les dangers (dictionnaire Hachette, 2014). L'hypothèse de départ précitée au niveau de la protection des données via la communication en ligne, est donc validée pour cette catégorie de professionnels.

2.3. Appréciations des Ingénieurs géomètres topographes (IGT)

Au profit du grand public, les IGT en tant que professionnels ayant les connaissances techniques requises, communiquent souvent avec les services de cadastre de l'ANCFCC. Ils jouent un rôle de médiation entre les particuliers et l'ANCFCC. Grâce au même guide d'entretien utilisé pour questionner les notaires, nous avons à partir des textes des discours des IGT, récolté les données sur leurs appréciations (tableau 4)

Tableau 4 : appréciations des IGT

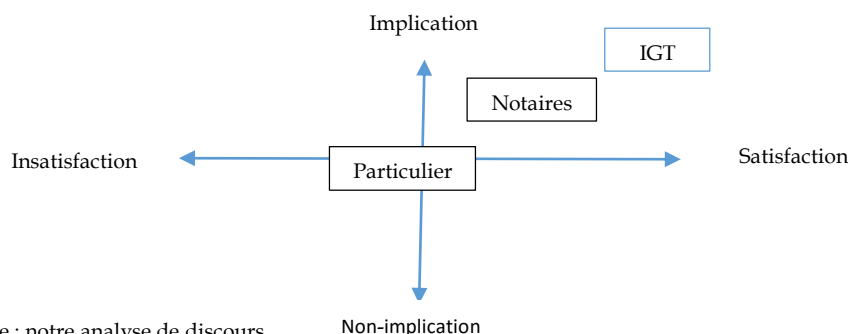
IGT Interviewés	IGT 1	IGT 2	IGT 3	IGT 4	IGT 5	IGT 6
Lieux des bureaux des IGT	Témara	Témara	Témara	Salé	Rabat	Taza
Appréciation envers la sécurisation des données	+	0	-	+	+	0

Source : notre analyse de discours pour les entretiens avec les IGT

Pour les IGT interviewés, l'analyse de discours montre que globalement les IGT ont une image perçue plutôt positive, à propos de l'impact de la communication en ligne sur la protection des données foncières de leurs clients. Un seul IGT qui n'a pas bien apprécié ce nouveau mode de communication. Ces résultats semblent infirmer globalement notre hypothèse de départ, suivant laquelle l'usage des moyens de communication dématérialisés, impacte négativement la sécurisation des données liées aux propriétés foncières. Les observations notées sur la communication non-verbale de la majorité des IGT interviewés, justifient aussi ces résultats. Leurs gestes et leurs sourires lors des accueils aux entretiens donnaient un signe de leur satisfaction. L'IGT (6) de la ville de Taza, a espéré lors de sa suggestion, de « renforcer les mesures de protection des données des usagers ». En exprimant aussi sa satisfaction et son engagement, il a précisé que « la disponibilité physique du personnel en ligne, va permettre de résoudre dans l'immédiat, certains problèmes qu'on pourrait rencontrer ». La dématérialisation des moyens de communication est ainsi globalement satisfaisante pour les IGT pour son apport au profit de la protection des données foncières.

La première hypothèse de départ précitée est donc non validée pour cette catégorie de professionnels. La figure 1 récapitule les résultats des analyses pour les trois catégories d'enquêtés.

Figure 1 : niveau d'implication et de satisfaction des usagers vis-à-vis de la dématérialisation des moyens de communication de l'ANCFCC



Source : notre analyse de discours

Grâce aux différents entretiens réalisés, et après avoir comparé la communication en ligne, avec la communication classique, en termes d'impact sur la sécurisation des données foncières, nous nous sommes intéressés aux différents échanges (interactions), entre les principaux acteurs dans la gestion des données foncières.

2.4. États des lieux des échanges numériques entre les acteurs

Pour un système complexe donné, une approche systémique des communications permet de mieux comprendre les interactions à l'intérieur de ce système, et de mieux identifier ses anomalies (Mucchielli, 1999).

De la même façon, les échanges des informations foncières font intervenir plusieurs types d'acteurs formant ce système.

Parmi les points importants relevés, suite à l'entretien avec un responsable des services en ligne de l'ANCFCC, ce responsable nous confirme que « la sécurisation des données foncières pourrait de plus en plus être assurée, via des échanges numériques qui peuvent se faire entre l'ANCFCC et les propriétaires, sous forme de SMS informatifs sur toutes transactions sur leurs biens⁷.

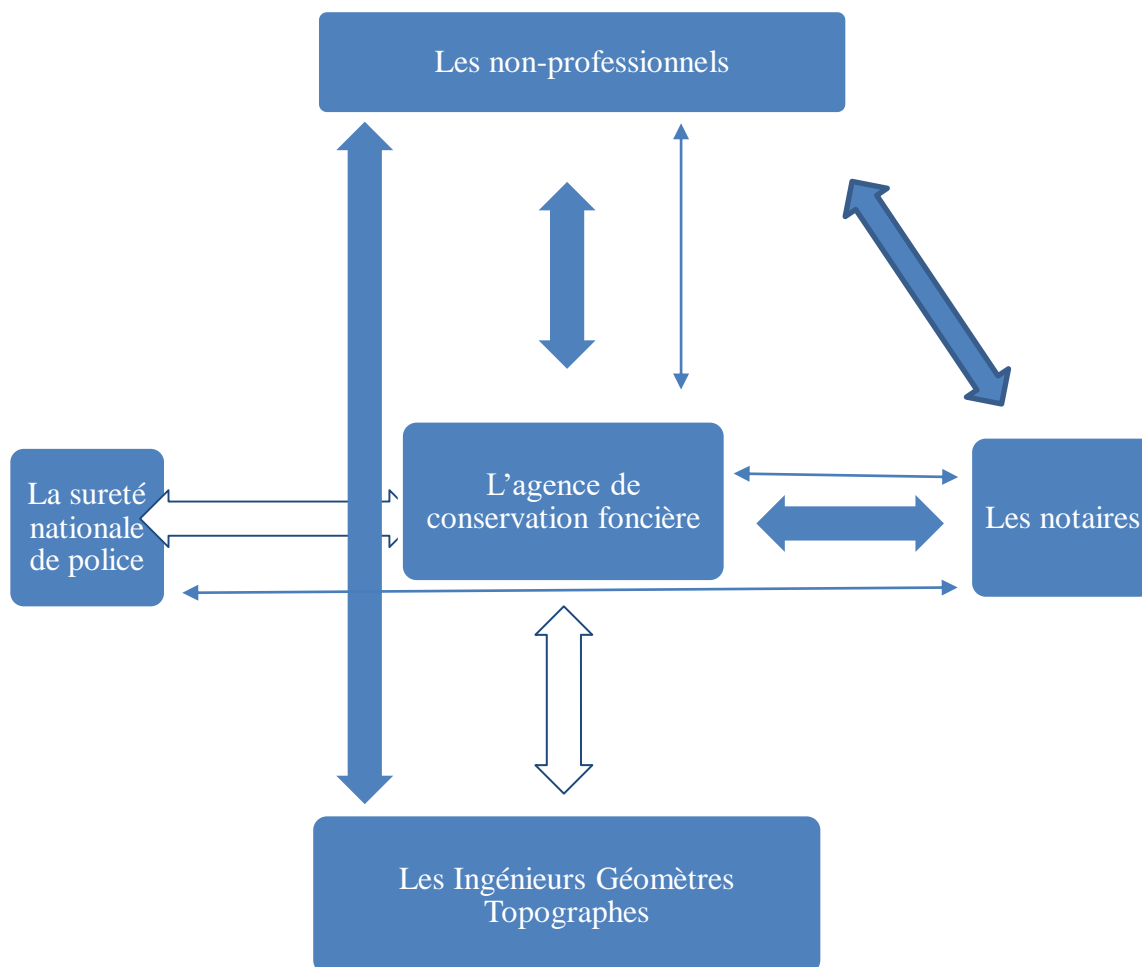
En plus, des échanges d'informations numériques peuvent se faire actuellement entre les notaires et la police pour s'assurer de l'identité des clients présents chez les notaires. D'autres échanges peuvent se faire entre les notaires et l'ANCFCC par le

⁷ Service en ligne « mohafadati », pour alerter instantanément les propriétaires suite à une consultation d'un tiers de leurs données foncières.

nouvel espace numérique des notaires⁸ ». Ces éléments semblent pouvoir porter dans le futur, une amélioration au niveau des échanges et des interactions qui doivent exister entre les acteurs dans le domaine foncier. Un système complexe, est caractérisé par l'existence de nombreux éléments qui interagissent, ainsi que de nombreuses boucles de rétroactions. Ce fait, rend pénible la distinction entre l'effet et la cause (Bleton, 1987). Dans la figure 2, nous illustrons les failles au niveau des échanges numériques. Ces échanges qui restent faibles, voire absents entre certains acteurs, et qui doivent normalement contribuer à la réussite de la communication dématérialisée, au sein de l'ensemble. L'analyse du contenu des entretiens réalisés avec les différents intervenants dans la communication « foncière », nous a permis de synthétiser l'état des lieux des échanges sous forme de la figure 2.

⁸ Accord du 15 avril 2019 entre l'ANCFCC et l'ordre national des notaires.

Figure 2 : représentation des échanges existants entre les principaux acteurs du foncier



Source : résultats de notre analyse de discours

Légende :

- ↔ Échanges d'informations principalement classiques
- ⇔ Échanges d'informations principalement numériques
- ↔ Échanges d'informations numériques récemment créés

La figure 2 montre un manque au niveau des échanges en informations numériques qui ne se focalisent essentiellement et d'une manière plus marquante, qu'entre l'ANCFCC et les IGT, l'ANCFCC et l'entité de contrôle de la police. Alors qu'il y a un manque des échanges directes entre les particuliers et l'ANCFCC. En période de notre

enquête, l'absence des échanges numériques entre les notaires et l'agence explique leur insatisfaction et les problèmes de sécurisation foncière observés. Ce résultat valide notre deuxième hypothèse annoncée au début de cet article.

Conclusion

Cette étude a porté sur la recherche du type de lien entre la dématérialisation des moyens de communication de l'ANCFCC, et la non-sécurisation observée des propriétés foncières. Nous avons pu examiner, les appréciations des différents usagers sur l'impact des moyens de communication numériques utilisés par l'ANCFCC, sur la protection des données foncières. Notre recherche est partie sur une première hypothèse, suivant laquelle, l'usage des moyens de communication dématérialisés, impacte négativement la protection des données liées aux propriétés foncières. Ainsi, nous avons pu (selon la comparaison faite par les usagers, de la communication classique avec celle dématérialisée) montrer l'impact de la communication numérique sur la sécurisation des données foncières. Les résultats de l'analyse de discours à partir des entretiens semi-directifs, ont montré qu'à l'opposé des IGT, les notaires en tant que principaux intervenants dans la communication foncière, n'ont pas d'accès en ligne suffisant aux bases de données de la conservation foncière. D'autre part, les propriétaires particuliers montrent une passivité, qui s'est manifestée par un faible usage des services en ligne de l'ANCFCC. Donc, pour les notaires et les non-professionnels, les deux hypothèses citées au départ sont validées.

Nous avons aussi pu, par l'analyse de discours, identifier les types d'interactions qui existent entre les principaux communicants des informations foncières. Les résultats valident la deuxième hypothèse, selon laquelle, l'échec de la transformation digitale résulte de la présence d'une faille au niveau de la communication numérique, au sein de l'ensemble des intervenants. Ce qui peut expliquer en partie les problèmes que vit le domaine foncier en dépit de la transformation digitale entreprise depuis une décennie par l'agence. Cette étude montre que le changement digital que connaît l'ANCFCC, est encore dans ses débuts, ce qui nécessite d'autres études pour permettre son suivi. Sans oublier aussi les mutations que peut connaître la communication

digitale, qui est basée sur l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Références bibliographiques

- ANCFCC, 2017, *Notes et instructions relatives aux travaux cadastraux*. DLMG Rabat
- AUTISSIER D., MOUTOT J.-M., 2016, *Méthode de conduite du changement*, DUNOD, France
- BLETON, P., 1987, *la nouvelle communication: socument de parcours.*: Presses de l'université du Quebec. Quebec
- Cour des comptes, C. d., 2019, *Evaluation des services publics en ligne*.
- Dictionnaire Hachette.,2014, Hachette.
- Direction de la conservation foncière., 1999. *Lexique des termes fonciers et juridiques*. Service de Reprographie et Impression. Rabat.
- EKMAN, P.,1982, *Emotion in the Human Face*, Pergamon Press. New York
- Explorable.com, « Méthodologie de recherche», [En ligne] <https://explorable.com/fr/methodologie-de-recherche>, publiée le 15/03/2008, consultée le 10/02/2018
- GILLES, C., 2006, *La dématérialisation des échanges*. Hermes Science Publications. Paris, France
- LOUAY, A., 2011, *droit à l'information et à la communication: notion et enjeux*.
- Médias24 - Journal économique marocain en ligne , « Dématérialisation: accord entre les notaires et la Conservation foncière », [En ligne] <https://www.medias24.com/dematerialisation-accord-entre-les-notaires-et-la-conservation-fonciere-1632.html>, publiée le 16/04/2019, consultée le 20/05/2019
- VON BERTALANFFY, L., 1973, *Théorie générale des systèmes*, Dunod Paris
- WALLBOTT, H., 1988, *Faces in context: the relative importance of facial expression and context information in determining emotion attributions. Facets of emotion* . (K. Scherer, Éd.) Hillsdale NJ: Erlbaum.
- WATZLAWICK, D. P., & al., 1972, *Une logique de la communication*, Seuil, Paris